

BAREME DES HONORAIRES AU 30 OCTOBRE 2017

PRIX DE VENTE	HONRAIRES DE TRANSACTION	
De 1€ à 60 000 €	5 000€	
De 60 001 à 99 999€	8 000€	
De 100 000€ à 149 999€	8% Avec un minimum de 8 000€	
De 150 000€ à 299 999€	6% Avec un minimum de 9 000€	
De 300 000€ et Plus	4% Avec un minimum de 14 000€	

Honoraires TTC (TVA au taux en vigueur de 20% incluse)

- Avis de valeur 120 €uros TTC. Document officiel avec assurance Expert.
- Expertise immobilière sur devis.
- Prises de vues aériennes sont de type S-1 ou S-3 devis sur- mesure

•

Mandat de vente : Honoraires 100% à la charge du vendeur.

Mandat de recherche: Honoraires 100% à la charge de l'acquéreur.

Mandat de recherche acquéreurs Professionnels : 5% HT sur le prix TTC, 100% à la charge de l'acquéreur.

LOCATIONS

Honoraires de Locations Habitation, Mixte et Meublée*	Modalités	A la charge de
Visite, Constitution du dossier de locataire, rédaction du bail**	8€/m2	À la fois par le bailleur et par le locataire
Etat des lieux**	3€/m2	À la fois par le bailleur et par le locataire

^{*} Soumis à la loi du 6 juillet 1989, articles 5

^{*} Terrain 5000€ TTC

^{**} Le montant TT à la charge du locataire ne peut excéder celui imputé au bailleur et demeure inferieur ou égale à un plafond fixé par voie réglementaire